

Conseil municipal du 15 juin 2018

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 15 juin à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BUGAIN, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Michèle FOLACHIER, André MUT, Hervé PERONNET, Nathalie TISSERAND.

POUVOIRS

Xavier CHALANDON à Michèle FOLACHIER
Anthony WILLAUME à Vincent LAUTIER
Laury DELAGE à Michel BADOIL
Annie SKRZYPCZAK à Nathalie BOUGAIN
Dominique TALLON à André MUT
Anne-Lise PINTENO à Nathalie TISSERAND

SECRETAIRE DE SEANCE :

Nathalie TISSERAND

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Présents : Alexis LAPALUS, Mattéo DURIX, Noan PERONNET, Marine FOURNIER, Jade PERONE

Absents/excusés : Liza FRISON DELEPLACE, Alix BAUDELIN, Cécile FAAS (animatrice jeunesse MJC)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 mai 2018 est approuvé à l'unanimité.

• Informations préalables

Le conseil municipal de juillet est supprimé. Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 27 août 2018.

• Conseil Municipal des Enfants : présentation du travail par les enfants

Les enfants ont travaillé sur la sécurisation et l'installation de panneaux de signalisation (60 x 90 – alu), en haut et en bas de l'allée des Marronniers. Les panneaux seront posés sur des crayons en bois (7) de 2 à 3 mètres de haut (une couleur choisie par chaque enfant). Les travaux de peinture auront lieu le 30 juin matin. Le texte du panneau « Elèves turbulents, mettez le pied à l'étrier » sera modifié pour un slogan plus compréhensible et percutant. Le budget de cette action est d'environ 1 500 €.



A l'unanimité, les élus acceptent la proposition du Conseil Municipal des enfants concernant l'installation des panneaux de signalisation.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- . Bilan « Rendez-vous aux jardins »

- L'après-midi au jardin de la cure a été très convivial. Environ 40 personnes sont venues voir les arbres habillés pour cette occasion, ainsi que les peintures et dessins exposés par l'atelier Big Bang. Une quinzaine de personnes ont passé un moment à tricoter. Une dizaine d'enfants ont planté des fleurs dans les pots tricotés. Ces pots restent en place pour décorer le parc.

- **SIEP (Syndicat Intercommunal d'Eau Potable)**

- Travaux Route de Genay

Les travaux ont débuté le mercredi 6 juin 2018 et se termineront pour la partie sur Parcieux autour du 16 juillet.

Une deuxième partie débutera ensuite sur la commune de Massieux.

Une déviation a été mise en place et la signalisation sera renforcée à partir de la semaine prochaine au niveau du giratoire des Eguets et chemin des Varennes.

Un incident est intervenu sur le réseau d'eau potable, non lié aux travaux à Parcieux, la semaine dernière : Les services de la Nantaise des eaux, ont été alertés jeudi 7 juin 2018 dans la soirée pour un goût anormal de l'eau sur REYRIEUX et PARCIEUX (2 appels). Des purges ont été réalisées par l'agent d'astreinte.

Les appels ont continué le vendredi matin. Les agents de NDES ont continué et amplifié les purges tout en se souciant de la qualité de l'eau dans les réservoirs. Les clients déclaraient sentir des odeurs soit de terre, soit de métal, soit de plastiques brûlés, soit de chlore ... Des analyses de turbidité et de chlore ont été réalisées sur les sites de Chatanier, St Jean de Thurigneux et Port Masson. Aucune anomalie n'a été mise en évidence. Ces analyses ont été couplées à des analyses bactériologiques : conformes également. Les puits de Port Masson ont également été inspectés visuellement : aucune odeur, aucune trace. Malgré des analyses conformes, NDES a poursuivi ses investigations, afin de déterminer d'où pouvait provenir le goût ressenti par les clients.

C'est à l'occasion des prélèvements à réaliser sur Port Masson que NDES a localisé la source du dysfonctionnement. Une forte odeur émanait de la surchauffe du surpresseur situé aux pieds des filtres de la station de traitement. Cette odeur vraiment très forte (proche effectivement du plastique brûlé), s'est répandue certainement au niveau de la mise en distribution.

NDES a donc décidé de vider la bache de stockage de l'eau et de la nettoyer préventivement. Le sable à l'intérieur des filtres a également été vérifié.

L'odeur s'est estompée dès l'aération des locaux. La distribution a été remise en service vers 23h00 le 8 juin 2018 après l'évacuation des odeurs.

Hormis quelques appels le 9 juin au matin de St Didier de Formans (restes de canalisation), les odeurs avaient complètement disparu.

Notons tout de même, sans minimiser ce qui s'est passé, que les appels ont concerné quelques clients. Parfois l'eau avait un goût dans des habitations et pas chez les voisins !

Beaucoup d'appels ont concerné des clients qui n'avaient pas de problème particulier mais qui s'inquiétaient après la lecture de l'article dans le Progrès du 9 juin.

Les causes de la surchauffe du surpresseur ne sont pas encore identifiées. Une expertise a été demandée à la société KAESER France qui avait d'ailleurs fait une intervention le 29 mai pour un défaut sur ce même surpresseur.

- **SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)**

- Réunion du 24.05.18

En début de séance JC Dechizeau, président, rappelle que la révision du SCOT Val de Saône-Dombes qui regroupe les C.C. Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre a été prescrite le 2 juillet 2014.

Ces 4 années de travail avec les élus, le cabinet d'étude et les PPA (personnes publiques associées) ont permis d'élaborer un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Ce PADD fixe les grands principes et objectifs stratégiques d'aménagement pour les 15-20 prochaines années (dans un souci de développement durable, de solidarité et de cohérence).

Ce projet politique à horizon 2035 se décline en 4 axes :

- Un territoire dynamique entre Saône et Dombes à structurer autour d'un cadre de vie de qualité
- Un territoire à affirmer par un positionnement économique et commercial complémentaire aux pôles voisins
- Un territoire à connecter et une mobilité à faire évoluer
- Un territoire au caractère rural à préserver et valoriser

Le projet sera présenté aux conseils communautaires des 2 conseils communautaires du territoire. Il sera ensuite exposé aux habitants lors d'une réunion publique après l'été.

Documents consultables sur le site : www.scot-saonedombes.fr (relayé sur le site internet de la commune)

- **Commune**

- **Cadre de vie**

- . Incivilités

- . Groupe de jeunes :

- Nous rencontrons des problèmes avec un groupe de jeunes autour du secteur de la mairie et du stade et de l'allée des Marronniers avec une conduite dangereuse (roues arrières) entre autres. Certains des jeunes, propriétaires des 2 roues, ont été identifiés mais n'habitent pas la commune.

- . Petit vandalisme :

- Il est à noter également depuis le 10 mai des actes de petit vandalisme : feux vers la salle polyvalente, poubelle arrachée, verre cassé et des intrusions dans l'école. La gendarmerie est informée par mail de façon régulière

- . Détériorations de bâtiment communal

- Une plainte a été déposée le 5 juin concernant des dégradations commises sur la salle polyvalente (conduites d'eau pluviale détériorées et pans de façade abimés).

- . Accueil du public à l'agence postale

- Suite à l'attitude insultante et dangereuse d'une cliente de l'agence postale de Parcieux, cette dernière s'est vue interdire l'accès à l'agence depuis le 13 juin. Son courrier sera acheminé à Trévoux. La gendarmerie sera prévenue si elle ne respecte pas l'interdiction.

- . Voiture et conduite dangereuse (travaux route de Genay)

- La gendarmerie a été également informé qu'un véhicule Peugeot blanc avait pris le chemin du Fagot en sens interdit, avec une vitesse excessive et mettant en danger un riverain qui a voulu s'interposer.

- **Ecole**

- . Avenant au P.ED.T (Projet EDucatif Territorial)

Une commission de suivi du PEDT a eu lieu le 30 mai 2018. Lors de cette réunion, un point des NAP pour l'année écoulée a été fait par le Directeur du centre de loisirs. L'organisation pour la rentrée 2018/2019 a également été évoquée ainsi que les nouveaux tarifs.

Un avenant au PEDT a été signé pour l'année 2018/2019.

- . Conseil d'école (06.03.18)

- Activités pédagogiques

- Plusieurs activités ont eu ou vont avoir lieu :

- Piscine pour les GS-CP-CE1-CE2 : bilan positif, au 6 mars il restait 3 séances

- Classe découverte des CM du 29/01 au 2/02/2018 dans le Jura

- Action solidarité « collecte pour les restos du coeur » : un grand merci pour la générosité des familles : 166 kg de denrées alimentaires et produits d'hygiène ont été collectés.

- Intervention du Sytraival (usine d'incinération de déchets) avec une animation autour des déchets (mars-avril 2018) : dans chaque classe, les élèves confectionneront des objets en matériaux de récupération

- Education à la sécurité routière : - pour les CM1-CM2 : passation de l'APER (Attestation de Première Education Routière) avec une partie théorique et une partie pratique sur piste avec vélo (20/03) - pour les CE : permis piéton

- Coopérative scolaire : tombola « chocolat de Pâques », achat de jeux de cour, devis en cours pour refaire les tracés et création d'une piste de vélo en maternelle, formation à une technique de gestion autonome de conflits : « les messages clairs ». Chaque enfant apprend à exprimer son ressenti, son attente et à vérifier la bonne compréhension de son message.

- Projet « critique littéraire » pour les GS-CP : La classe sera jury en commentant des livres créés par des élèves d'autres écoles pour élire la meilleure production

- Projet Foot avec les CE et CM à partir de mars (avec un intervenant bénévole du FCBS)

- Visite de l'assemblée nationale pour les CM le 15/05

- Rallye-lecture avec le site rallye-lecture.com pour les CE puis les CM

Visite du rucher pédagogique à l'arboretum de Chatillon sur Chalaronne pour les GS-CP et CE (le 27/04)

Maternelle : sortie au parc des oiseaux à Villars (le 28/06)

Spectacle interactif en anglais « Jackie and the Giant » pour les GS et classes élémentaires (le 3/05)

Sortie au Groupama Stadium pour les CE et CM (le 07/06)

Concert EOLIA pour toutes les classes (le 17/05)

Carnaval sur le thème de la coupe du monde (le 27/04)

Divers

Rythmes scolaires : suite au questionnaire qui a été remis aux familles, l'organisation scolaire reste sur 4,5 jours.

Sécurité : des tests de confinement et d'évacuation seront réalisés courant mars.

Reprise de Mme Chamba à mi-temps avec Maryline Peirera à partir du 23 avril.

Information Mairie :

- Une alarme « attentat » sera installée (devis : 3 000 €). Le sujet sera abordé lors du prochain Conseil d'école
- Il est regrettable que le compte-rendu du Conseil d'école du mois de mars n'ait été transmis que très tardivement

. Garderie périscolaire (tarifs) - Délibération

- Modification des tarifs du Centre de Loisirs (délibération)

Les tarifs de la garderie périscolaire ont évolué en septembre 2016, suite à une délibération du conseil municipal de juin 2016. Le conseil municipal avait souhaité réactualiser tous les deux ans les tarifs du CTL.

Il est proposé donc au conseil municipal les augmentations suivantes (tableaux anciens tarifs 2016 / nouveaux tarifs 2018) :

Accueil de Loisirs - Mercredis - Vacances Scolaires - Tarif 2016			
Prix Mercredis en 1/2 Journée	Prix Vacances en Journée	QF	Commune
5 €	9 €	0 à 400	Parcevins
5 € 50	10 €	401 à 800	Parcevins
6 €	11 €	801 à 1200	Parcevins
6 € 50	12 €	Au-delà de 1200	Parcevins
7 €	13 €	0 à 600	Extérieurs commune
7 € 50	14 €	Au-delà de 600	Extérieurs commune

Accueil de Loisirs - Mercredis - Vacances Scolaires - Tarif 2018			
Prix Mercredis en 1/2 Journée	Prix Vacances en Journée	QF	Commune
5,20 €	9,40 €	0 à 400	Parcevins
5 € 70	10,40 €	401 à 800	Parcevins
6,20 €	11,40 €	801 à 1200	Parcevins
6 € 70	12,40 €	Au-delà de 1200	Parcevins
7,20 €	13,40 €	0 à 600	Extérieurs commune
7,70 €	14,40 €	Au-delà de 600	Extérieurs commune

Prix du repas cantine (Croq'Menu) : 4,40 €

Périscolaire - Tarif 2016									NAP Tarif 2016
Nb Heure	Prix/heure	Nb Heure prépayée	Prix/ 10h	Nb Heure prépayée	Prix/ 24 h	Nb Heure prépayée	Prix/48 h	QF	Prix de l'activité sur la période
1	1,75 €	10	17,50 €	24	42 €	48	84 €	0 à 400	12 €
1	1,80 €	10	18 €	24	43,20 €	48	86,40 €	401 à 800	12,50 €
1	1,85 €	10	18,50 €	24	44,40 €	48	88,80 €	801 à 1200	13 €
1	1,90 €	10	19 €	24	45,60 €	48	91,20 €	Au-delà de 1200	13,50 €
La 1/2 heure de 18h à 18h30 est comptabilisée en 1/2 tarif (de 0,875 à 0,95 €) heure)									

Périscolaire - Tarif 2018									NAP Tarif 2018
Nb Heure	Prix/heure	Nb Heure prépayée	Prix/ 10h	Nb Heure prépayée	Prix/ 24 h	Nb Heure prépayée	Prix/48 h	QF	Prix de l'activité sur la période
1	1,80 €	10	18 €	24	43 €	48	86 €	0 à 400	12,50 €
1	1,85 €	10	18,50 €	24	44 € 40	48	88,80 €	401 à 800	13 €
1	1,90 €	10	19 €	24	45 € 60	48	91,20 €	801 à 1200	13,50 €
1	1,95 €	10	19,50 €	24	46 € 80	48	93,60 €	Au-delà de 1200	14 €
La 1/2 heure de 18h à 18h30 est comptabilisée en 1/2 tarif (de 0,90 à 0,975 €) heure)									

Il est proposé au Conseil municipal de :

- ✓ **FIXER** les tarifs périscolaires et de l'accueil loisirs selon les tableaux ci-dessus ;
- ✓ **DIRE** que ces tarifs seront appliqués à compter du 1^{er} septembre 2018 ;
- ✓ **DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits en recette du budget CTL.

A l'unanimité, les élus acceptent le changement des tarifs périscolaires et de l'accueil de loisirs.

- Associations
 - . Fête de la musique (23.06.18)

La manifestation organisée conjointement par la mairie et l'atelier Big-Bang débutera à la cure en milieu d'après-midi par l'exposition de peinture. Un apéritif offert par la municipalité suivra entre 18 et 19 h. Possibilité de petite restauration organisée par Big-Bang puis place aux concerts : 3 groupes dont une chorale. Besoin de bras pour servir l'apéritif. La municipalité offre le repas aux musiciens et chanteurs sur forme de buffet froid.

- . Grand p'tit déj (24.06.18)

Il aura lieu dans la cour de la Mairie, de 8 h à 12 h. 25 bénévoles mobilisés. Pour la 2^{ème} année, tous les bénéfices seront reversés à Handicap Evasion de Genay. La Mairie reste partenaire avec une aide financière pour l'impression des flyers et affiches

. Rencontre annuelle (28.06.18)

5^{ème} rencontre avec les toutes les associations de PARCIEUX à la salle polyvalente. Le maire et les adjoints seront présents. Les points évoqués seront : les nouvelles modalités d'utilisation de la salle polyvalente, les outils de communication, la préparation du forum des associations.

. Gala Galaxie dance (30.06.18)

Le gala au Galet de Reyrieux aura lieu en deux séances : une à 17 h 30 et l'autre à 20 h 30. En effet, vu le nombre important de spectateurs et les conditions de sécurité, deux séances sont indispensables.

. Pique-nique Croq'Menu (06.07.18)

Il est rappelé que le pique-nique de Croq'Menu est ouvert à tous les habitants : le bulletin d'inscription a été distribué dans toutes les boites aux lettres

○ Communication

. Commission « Information municipale » (11.04.18)

La commission s'est réunie pour faire le bilan de l'édition 2018. La trame éditoriale est élaborée en groupe de travail dès le mois d'octobre et s'enrichit au fil des jours puis validée par la C.I.M. la récolte des articles dans les différents domaines s'effectue en fin d'année, la mise en page après les fêtes puis vient le travail de relecture et correction avant édition et distribution début mars.

La participation d'Eric Berthelier nous a permis de travailler différemment la mise en page, d'être attentif à ne pas surcharger la présentation pour mettre en valeur les articles et photos. La conception de la double page centrale lui a été confiée en lien avec l'imprimeur.

Le choix de la couverture est toujours difficile, les sujets de photos sont souvent vus et revus, les photos prises lors de manifestations ne sont pas toujours de très bonne qualité ; ce pourquoi, sur diverses propositions d'Eric, nous avons fait le choix cette année d'une aquarelle épurée représentant des arbres.

Format, nombre de pages, classification sous forme d'onglets restent identiques.

Nous souhaitons maintenir la diversification des articles : informations pratiques, comptes-rendus de manifestations, interview et articles de fonds en allant à la rencontre d'élus régionaux ou d'artisans et entrepreneurs de notre commune. La prise de contact n'est pas toujours facile et parfois nous avons dû renoncer.

L'impression est toujours confiée à l'imprimerie 3D à Neuville. Travail en étroite collaboration, pas de problème à signaler et la qualité est au rendez-vous.

Tirage à 600 exemplaires cette année encore mais il n'en reste que 26 de disponible en mairie à début avril.

. Flash infos n° 9

En préparation : les chiens

Suite à des plaintes répétées de Parcevins sur certains secteurs, nous souhaitons faire un rappel à la civilité et au respect d'autrui.

Le but : Sensibiliser les habitants aux problèmes de propreté des espaces publics, informer sur la mise en place de cinq bornes mettant à disposition des sacs de collecte, rappeler aux propriétaires que les nuisances peuvent être aussi auditives. Nous souhaitons rester dans la prévention et l'information plutôt que la répression. Distribution prévue en fin de mois.

○ Divers

. Bilan « Parcours du cœur »

Le 8^{ème} parcours a eu lieu le dimanche 22 avril 2018. Départ à 9 h 30 de Trévoux pour une arrivée à Massieux/Chemin de Halage. Le temps était ensoleillé. Le CCAS de Parcieux a offert le pain sportif (boulangerie de Massieux) ainsi que les pommes (La Meuh). 130 personnes ont participé et 356,60 euros ont été récoltés pour la Fédération Française de Cardiologie. Une fréquentation en baisse par rapport à 2017 mais des dons plus généreux. Il est à regretter que la Fédération Française de Cardiologie ne fixe plus une date nationale : en effet, la couverture médiatique est désormais inexistante.

. Bilan fête des mères (25.05.18)

Comme chaque année, Monsieur le maire a ouvert la cérémonie, puis les enfants de l'école ont chanté encadrés par l'équipe enseignante et animatrice. Nous avons pu apprécier l'acoustique de la salle polyvalente suite aux rénovations. Dans un souci de maîtrise des dépenses, nous avons opté pour un buffet sucré accompagné de cidre. Chaque maman et grand-mère est repartie avec une rose.

Dépenses :

Carrefour Market : 211,55 €

La Meuhh : 129,40 €

Dulac : 243,10 €

Total : 584,05 € Non consommé boisson 54,60 € Coût réel : 530,00 €

. Cirque (26.06.18)

Comme en 2016 et 2017, la commune de Parcieux accueillera un spectacle de cirque, le mardi 26 juin prochain, dans le cadre du festival « Rêves de cirque », organisé par le centre social de Chatillon sur Chalaronne. Cette action est menée conjointement avec la MJC Le Trait d'Union.

Deux compagnies ont été choisies :

- Vis-à-vis théâtre avec « A2 », spectacle jeune public et création surprise (à 18h30)
- Monsieur Pif avec son spectacle « Le saadikkh », spectacle tout public (vers 19h30)

Le spectacle aura lieu au City stade (avec repli possible dans la salle du stade en cas de mauvais temps). Le Sou des Ecoles proposera une buvette. Les flyers, distribués dernièrement aux Parcevins, ainsi que des affiches ont été réalisés par les enfants du Centre de Loisirs. L'électricité et l'eau seront fournies par l'entreprise Richard. Le budget de la commune alloué pour cette action est de 500 €. A cela, il faut ajouter les repas du soir pour les 3 artistes, qui dîneront au restaurant « Les petites voiles ».

. Réunion « participation citoyenne » (26.05.18)

La réunion a eu lieu à Parcieux en présence du Major Bardot de Jassans, du Maire de Parcieux, de deux de ses adjoints, des habitants de notre commune qui font partie de l'action « participation citoyenne », du maire de Massieux et des habitants de MASSIEUX qui vont intégrer la « participation citoyenne » de Massieux. Cette réunion avait pour objectif un partage d'expérience des habitants de Parcieux en direction de Massieux, complété par des informations de la gendarmerie relatives au cadre d'intervention et la mise en place de cette action.

. Fête de l'école (29.06.18)

Elle se déroulera dans la cour de la mairie à 18 h 30 avec les stands et jeux habituels. Le Sou des écoles propose cette année une paëlla (sur réservation).

o Questions diverses

Subvention : remerciements de l'ADMR pour la subvention versée par le CCAS.

Inondations : une quinzaine de maisons ont subi des dégradations avec des problèmes importants rue Comte de Chateaubriand. Il est à noter une calcite importante dans les conduits d'eau. Le bassin de rétention sera à nettoyer : environ 50 cm de limon à enlever.

Mairie – Accès PMR : la banque d'accueil sera installée entre le 15 et 30 juin (2 600 € TTC).

Vidéo-protection : l'étude est en cours (Mairie/Groupement Départemental de Gendarmerie). Un rapport sera présenté aux élus en fin d'année. 1^{er} coût estimatif : 10 000 € par caméra.

Salle polyvalente/salle associative : les modalités de location ne seront pas modifiées. Pas de prêt aux particuliers de la salle polyvalente et de la salle associative sauf pour le mariage des Parcevins. Location payante de la salle polyvalente et de la salle associative aux associations extérieures, organismes, sociétés, entreprises... Mise à disposition gratuite des deux salles aux associations locales ; un projet de délocalisation d'une ou plusieurs activités de la MJC Le Trait d'Union est à l'étude ; les conventions de mise à disposition seront légèrement modifiées suite aux travaux de rénovation.

Personnel communal :

- . Charlotte Mourlat a prolongé sa disponibilité d'un an.
- . Elise Gardes recherche un poste à l'extérieur de la commune car elle ne souhaite pas réintégrer l'agence postale communale.
- . Stéphanie Plasse est dans sa 6^{ème} année de contrat : le maire souhaite transformer la contractualisation du poste en un Contrat à Durée Indéterminée.

CLOTURE DE LA SEANCE à 22 h 15

La secrétaire de séance,
Nathalie TISSERAND

Vincent LAUTIER		André MUT	
Michel BADOIL		Hervé PERONNET	
Nathalie BOUGAIN		Anne Lise PINTENO	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Laury DELAGE		Nathalie TISSERAND	
Jacqueline DUFOUR		Anthony WILLAUME	
Michèle FOLACHIER			